RAPPORT ANNUEL

Donia Salehabadi
École de l'Envolée

RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE DE l'ENVOLÉE

2019-2020

1. OBJECTIFS DU DOCUMENT

La Loi sur l'instruction publique (LIP) oblige les établissements scolaires à rendre des comptes aux parents de leurs élèves et à la communauté. Le rapport annuel des écoles et des centres est le plus important des outils de reddition de comptes utilisés par les établissements.

L'article 82 de la LIP prévoit que le conseil d'établissement (CE) doit préparer et adopter un rapport annuel contenant un bilan de ses activités.

Par ailleurs, la LIP prévoit aux articles 74, 75 et 83 que le conseil d'établissement adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation. Le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité.

De plus, l'article 83.1 de la LIP impose au conseil d'établissement de procéder annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence.

Le présent document vise à fournir aux établissements des éléments d'informations utiles pour les guider dans la préparation et l'élaboration des rapports annuels. Il propose notamment quelques éléments qui devraient faciliter le travail des auteurs. De plus, il indique la date limite à laquelle les rapports doivent être complétés et les moyens de diffusion.

2. LE CADRE LÉGAL

[Version à jour le 15 juin 2020] Art. 74 « Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en

tenant compte du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire. ».

[Version à jour le 15 juin 2020] Art. 75 « Le conseil d'établissement transmet au centre de services scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public dans les 30 jours suivant cette transmission. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école.

Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école. Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication. » [Version à jour le 15 juin 2020] Art. 82 « Le conseil d'établissement prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités et en transmet une copie au centre de services scolaire ».

Art. 83 « Le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité. Art. 83.1 « Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence.

Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur de l'élève. »

Art. 457.4 « Le ministre peut, par règlement, rendre obligatoire l'élaboration, par le centre de services scolaire, de documents visant à informer la population de son territoire sur ses activités ou son administration.

Le ministre peut également établir des règles concernant la publication ou la diffusion, par le centre de services scolaire, de tout type de document qu'il détermine. Ces règles peuvent notamment prévoir le délai dans lequel cette publication ou cette diffusion doit être effectuée ainsi que les modalités applicables. »

[Nouvel article en vigueur le 1er juillet 2020] Art. 457.6 « Le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un centre de services scolaire ou d'un conseil d'établissement ainsi que la forme de ce rapport. »

[Version à jour le 15 juin 2020] Art. 220 « Le centre de services scolaire prépare un rapport annuel conformément aux dispositions du règlement pris en vertu de l'article 457.6 afin de rendre compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan d'engagement vers la réussite et des résultats obtenus en fonction des objectifs et des cibles qu'il comporte. (…) ».

3. LA PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école de l'Envolée, bâtie en 1996, fait partie des établissements du Centre des services scolaire des Patriotes. Elle est située à Saint-Amable, une municipalité de près de 12 500 habitants.

Cette petite municipalité est composée de quatre secteurs : le Nouveau secteur, le Centre, le Village et le secteur Rural. Le bassin d'élèves de l'école de l'Envolée provient plus spécifiquement des secteurs Village et Rural. La grande majorité des élèves sont marcheurs malgré qu'une centaine d'élèves utilisent le transport scolaire. Le revenu moyen des ménages de la municipalité est d'environ 77 000 $ par année.

Plus spécifiquement, selon les indicateurs de développement des communautés (IDC),

le secteur Village est considéré comme un milieu matériellement plus défavorisé, où près de 32 % de sa population est sans certificat ou diplôme avec un salaire médian de 31 605 $, un pourcentage très élevé d'enfants de 0 à 5 ans et une quantité considérable de familles monoparentales.

Le secteur Rural quant à lui, selon statistique Canada recensement 2016, est également considéré comme un milieu matériellement plus défavorisé avec près de 31,5 % de sa population sans certificat ou diplôme, un salaire médian de 29 998 $ et un portrait semblable au secteur village en ce qui a trait aux enfants de 0 à 5 ans et aux familles monoparentales.

Il est à noter que le recensement de 2016 nous indique que plus de 63,9 % des familles de Saint-Amable ont des enfants à la maison, que plus de 21,5 % des parents sont sans diplôme et que près de 18 % possèdent un diplôme d'études secondaires. Depuis quelques années, nous observons également que les familles s'établissent à Saint-Amable, mais n' y demeurent que très peu de temps, ce qui occasionne certaines difficultés au niveau du suivi social et scolaire de certains enfants.

L'école travaille en partenariat avec le CSSS, notamment pour les services de l'infirmière scolaire et les programmes de la santé publique ainsi que le service d'une travailleuse sociale pour l'aide à apporter aux familles. Un partenariat entre l'école et les CPE La Passerelle et Miel et Melon existe également afin de bien accueillir nos futurs élèves. L'école a également développé un partenariat avec la Maison de l'Entraide et la Maison des Jeunes pour répondre à des besoins ponctuels dans certaines situations. Nos jeunes ont également la possibilité de correspondre avec certains ainés grâce au courrier offert par la Maison des Enfants de Varennes. Finalement, l'école travaille en étroite collaboration avec la ville de Saint-Amable

dans le cadre de la mesure 50530 embellissement de la cour d'école afin d'offrir à nos élèves une classe verte.

4. LA CLIENTÈLE

L'école a accueilli 329 élèves répartis dans 14 groupes réguliers :

* 2 groupes de préscolaire * 3 groupes de Passe-Partout	
* 2 groupes de 1re année	* 2 groupes de 4e année
* 2 groupe de 2e année	* 2 groupes de 5e année
* 2 groupes de 3e année	* 2 groupes de 6e année

Le service de garde a reçu environ 140 élèves réguliers et environ 7 élèves sporadiques. Il y a eu en moyenne, 60 élèves inscrits aux journées pédagogiques. La technicienne du SDG gère aussi les dineurs, et nous avons reçu en moyenne 110 dineurs pendant l'année. Les thèmes suivants ont été animés lors des journées pédagogiques : Soyez prudents par les amputés de guerre, Mira, Beach party, Noël.

Nous avons fait un don de 600$ grâce à notre marché de Noël au Centre d'entraide bénévole de Saint-Amable. (CEBSA)

Deux classes de préscolaire 4 ans à l'école Le Rocher sont également accessibles.

5. LE PERSONNEL

Le personnel de notre école est composé de 12 titulaires au primaire (dont une à temps partagé) et de 2 enseignantes au préscolaire et une enseignante au préscolaire Passe-Partout.

L'équipe enseignante est complétée par des spécialistes : un en éducation physique à temps plein et un deuxième à 20%, un en musique (à temps partiel) et une en anglais (à temps partiel). Trois orthopédagogues à temps plein et une à 10% travaillent en dénombrement flottant et en ateliers en classe avec les élèves à risque et les élèves EHDAA.

Les services de professionnels et de T.E.S. sont offerts par une psychologue un jour par semaine, une psychoéducatrice à deux jours par semaine, une orthophoniste à un jour et demi par semaine, un T.E.S. à 30 heures par semaine, une TES à 35 heures et une TES à 20 heures par semaine. Finalement, une infirmière et une hygiéniste dentaire sont allouées, selon les besoins, par le CISSSME.

L'équipe dynamique du service de garde est composée d'une responsable de 7 éducatrices,
de 3 surveillantes d'élèves et d'une T.E.S. également à temps partiel.

Une secrétaire, un concierge et une directrice viennent compléter l'équipe de l'Envolée

6. LA VIE PARASCOLAIRE ET LA VIE ÉTUDIANTE

En 2019-2020, la rentrée scolaire s'est faite de façon régulière, mais les élèves n'ont pas attendu pour avoir une multitude d'activités.

La vie étudiante a pris plusieurs formes cette année à l'école de l'Envolée

Plusieurs projets ont eu lieu ou étaient prévus, mais ont dû être annulés suite à la fermeture de l'école (voici les principaux) :

* Le mois de l'activité physique en mai.
* Semaine alimentation
* Le mois de la lecture en avril.
* La participation des élèves de 6e année au cross-country (Fait).
* Équipe de mini-volley (Fait)
* Journée spéciale dans le cadre de l'Halloween (Fait).
* Semaine de la persévérance avec la remise de méritas de la persévérance (Fait).
* Remise de méritas à la fin de l'année pour la lecture, les mathématiques et les différents spécialistes.
* Les géraniums des 2e années (Fait en partie)
* Semaine d'activités spéciales pour toute l'école en fin d'année.
* Responsables des rangs et jeunes leaders
* Semaines d'activités de Noël (Fait)
* Les élèves de première année font la parade des 100 jours sous les applaudissements de toute l'école. (Fait)
* Club des petits déjeuners (Fait)
* Marché de Noël au SDG (Fait)
* Paniers de Noël (les élèves de 6e années) en collaboration avec le CEBSA

Nous avons maintenu notre participation au courrier de la Maison des enfants de Varennes. Plusieurs centaines de lettres ont été reçues par l'organisme, encore une belle réussite.

Nous remercions particulièrement le service de garde pour l'organisation d'une belle sortie au EKÇA SAUTE lors d'une journée pédagogique et des journées maison stimulantes et souvent très colorées.

7. L'ENCADREMENT

Cette année une TES a donné plusieurs ateliers en lien avec la gestion des émotions et les habiletés sociales.

Afin d'harmoniser nos pratiques, de faciliter le passage vers le secondaire et afin de diminuer les coûts, nous avons aussi utilisé le même agenda pour toutes les écoles de Saint-Amable.

Il faut souligner le travail du service d'orthopédagogie qui, encore une fois, a réalisé un travail exceptionnel avec nos élèves en difficulté. Les interventions ont toutes convergé vers un seul but : la réussite de tous.

Application du modèle de réponse à l'intervention (3 paliers d'interventions). Modèle hybride (en dénombrement flottant (hors classe) et en soutien en classe. Tout près d'une centaine d'élèves ont pu bénéficier du service direct en orthopédagogie.

8. L'INTIMIDATION ET VIOLENCE

L'école vise à promouvoir un milieu de vie où les relations interpersonnelles sont harmonieuses et où la violence et l'intimidation n'ont pas leur place.

En 2019-2020, nous avons débuté la révision de notre plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Différents sondages étaient prévus pour le printemps. Malheureusement, la Covid nous a obligés à reporter la mise à jour de ce document à l'année 2020-2021.

Il est donc difficile de répertorier avec justesse le nombre de cas réels d'intimidation et d'actes de violence. Par contre, il s'agit d'une réalité de notre milieu et le travail de prévention des T.E.S. visait à améliorer les relations harmonieuses.

Les élèves qui avaient tendance à avoir des conflits lors des périodes non supervisées ont eu des récréations supervisées par les TES. Cette structure a permis de diminuer de beaucoup les conflits et les situations conduisant à la violence.

9. L'ÉTAT DE LA SITUATION BUDGÉTAIRE

L'école est en équilibre budgétaire et les services ont été maximisés afin de répondre aux besoins des élèves.

Pour la période pré-Covid, le service de garde était également en équilibre même en bonifiant certains services afin de répondre à des besoins particuliers de certains élèves. Il est important de noter que, sans les mesures spéciales du gouvernement, les finances du service de garde auraient été déficitaires.

Nous prévoyons un budget sans déficit pour entreprendre la nouvelle année 2020-2021.

10. PROJET ÉDUCATIF

Cette section du bilan sera consacrée au projet éducatif et plan d'action de l'école de l'Envolée.

Cette année, il s'agissait de la première année du nouveau projet éducatif. Étant donné la fermeture en lien avec la Covid, il n'y a pas de données comparatives afin d'évaluer notre progression.

Afin d'en rendre la lecture plus facile, nous présenterons seulement les enjeux, les objectifs et la situation initiale.

Rapport annuel de l'école : évaluation du projet éducatif

NOTRE MISSION :	***Chaque jour, chaque élève, une réussite***
NOTRE VISION :	***À l'école de l'Envolée, École ERO, nous, adultes, sommes des modèles et ils sont l'avenir, avec Entraide, Respect et Ouverture prenons notre Envol***
NOS VALEURS :	l'**Entraide**, le **Respect** et l'**Ouverture**

Résumé global

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale	Situation actuelle[i]	Évaluation	Tendance	Modification au Plan d'action pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour redresser la situation
Orientation 1	Objectif 1.1	Taux de réussite à l'épreuve de lecture en 4e	**71% de réussite**				
	Objectif 1.2	Taux de réussite à l'épreuve de lecture en 6e	**63% de réussite**				
Orientation 2	Objectif 2.1	Comité primaire / secondaire	**3 à 4 rencontres**				
Orientation 3	Objectif 3.1	Registre d'interventions	**Une évaluation du nombre de situations sera réalisée entre septembre et janvier**				

Légende : Action requise — À surveiller — En voie de réalisation

Tendance : ↑ : Amélioration — → : Aucune amélioration significative — ↓ : Régression

11. LES INITIATIVES DANS LE MILIEU

Il faut mentionner, encore une fois, qu'il existe une belle collaboration entre les écoles et la municipalité. Cette collaboration a permis d'offrir à la communauté différents services.

Il est également important de souligner la participation des directions des écoles de Saint-Amable à plusieurs comités de la région. Cette implication permet des échanges qui favorisent le partenariat-école/milieu.

Enfin, afin d'augmenter notre rôle de lieu récréatif pour le quartier, l'école a fait une demande de financement au gouvernement, via la mesure 50530, pour améliorer l'aménagement de la cour d'école. Cette demande a été acceptée et le processus a débuté afin d'aménager une classe verte à l'extérieur. Les travaux débutent au mois de novembre 2020. La ville de Saint-Amable a offert son soutien de façon généreuse pour ce beau projet commun. Les Amabliens auront accès à cette installation en dehors des heures de l'école.

CONCLUSION

En conclusion, l'équipe de l'école de l'Envolée a travaillé avec passion tout au long de l'année scolaire en réfléchissant sur ses pratiques pédagogiques. Elle prenait à cœur la réussite des élèves. Avec la participation de notre conseillère pédagogique, l'équipe-école a poursuivi ses réflexions en lien avec les approches pédagogiques. Nous avons eu 7 rencontres CAP au courant de l'année scolaire.
De plus, l'équipe des enseignants a décidé d'accorder pour l'année prochaine plus de temps en psychoéducation pour réfléchir sur nos pratiques. Les enseignants souhaitent garder les élèves en classe et enseigner au lieu de gérer des comportements, afin d'amener le plus grand nombre d'élèves à la réussite.

En août 2020, tout le personnel de l'équipe s'est réuni toute une journée afin de mettre en place des conditions sanitaires en lien avec la Covid, afin d'accueillir dans un milieu sécuritaire les élèves. Ces nouvelles structures permettent d'assure le bien-être des élèves et d'améliorer la réussite de nos élèves.

Nos objectifs pour 2020-2021 :

- Poursuivre de la mise en place du comité de soutien au comportement positif 2020-2021.
- Poursuivre le compostage pour toute l'école.
- Travailler les séquences d' apprentissages en lecture.
- Améliorer la prévention (ex la rentrée scolaire) par les T.E.S. des élèves très anxieux.
- Donner du temps aux enseignants afin qu'ils puissent mettre en place les nouvelles méthodes d'enseignement (CAP).
- Développer une façon de diminuer l'anxiété chez nos jeunes avec la poursuite d'ateliers pour les parents.
- Poursuivre le projet des accompagnateurs par les élèves de 6e année auprès des jeunes du préscolaire et du 1er cycle dès que les mesures sanitaires le permettent.
- Travailler les pratiques gagnantes afin d'améliorer le milieu de vie des élèves.
- Poursuivre l'amélioration des installations extérieures grâce à la mesure 50530.
- Développer des compétences en technologie.
- Poursuivre l'enseignement par les TIC.

Donia Salehabadi,

Directrice

École de l'Envolée

BILAN DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020

Le Conseil d'établissement de l'école de l'Envolée a pour rôle principal d'analyser la situation de l'école, principalement les besoins des élèves et les enjeux liés à leur réussite. Il est formé de cinq parents, deux enseignantes, et d'une représentante du service de garde. En 2019-2020, le Conseil a tenu six rencontres dont une virtuelle, conséquence de la COVID-19, en plus d'organiser l'assemblée générale annuelle.

Comme stipulé dans le mandat qui leur est attribué, les membres du Conseil ont été informés de plusieurs dossiers concernant la gestion de l'école. D'ailleurs, ils ont dû se prononcer et en adopter certains tels que le projet éducatif de l'école, la grille-matières, les prévisions et les suivis budgétaires. Les membres ont également été consultés sur les différents dossiers provenant de la Commission scolaire tels que les encadrements financiers et la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves.

Le Conseil a choisi d'organiser une campagne de financement cette année. Les sommes amassées ont permis la création d'une classe verte dont les travaux de la phase 1 débuteront à l'automne 2020. Le contexte pandémique en deuxième partie d'année a restreint les rassemblements et activités spéciales. Soulignons toutefois le calendrier d'activités pédagogiques toutes plus originales les unes que les autres préparées par l'équipe du Service de garde à l'automne.

Comme pour les années précédentes, il n'y a pas d'organisme de participation des parents (OPP) à l'école. Cela n'a pas empêché plusieurs parents d'élèves de faire du bénévolat à divers moments soit lors de la photo scolaire, la vaccination, l'accompagnement aux sorties éducatives ou à la bibliothèque. Un merci chaleureux à tous les bénévoles et particulièrement aux membres du Conseil d'établissement pour leur implication et leur disponibilité en cette année particulière.

Finalement, les membres du Conseil aimeraient profiter de ce bilan pour souligner l'implication de tout le personnel pour faire de l'école de l'Envolée un milieu où il fait bon vivre.

Mélodie Roy
Présidente